



# Compte-rendu

## Comité technique local du 28 janvier 2022

Le CTL de ce jour a évoqué principalement les suppressions d'emplois sans précédent prévues en 2022.

FO-DGFIP 69 en profite pour demander des comptes à la direction sur de nombreuses questions liées et touchant aux remises en cause irresponsables de nos structures et de nos missions.

LE DRFiP a beaucoup botté en touche, renvoyant de nombreux sujets essentiels relatifs aux enjeux locaux à la compétence de la DG ! Nous avons alors demandé à avoir la présence de la Direction Générale pour répondre à ces questions...

En revanche, l'administration a su se complaire dans l'étude de sujets relevant largement d'une CAP !

Par ailleurs, FO a demandé un chiffrage Tagerfip et Sagerfip.

**FO demande l'abandon du projet irresponsable de suppression des 102 postes dans le département et son corollaire, l'abandon du « NRP ».**

### Questions diverses :

La **nouvelle CAE** : FO a rappelé que le nombre de m<sup>2</sup> a été divisé par plus de 2. Ce schéma implique entassement, fin du bureau individuel et lieux de co-working. C'est inacceptable. Il revient à l'administration de trouver les moyens de dégager davantage de m<sup>2</sup>.

Le **SGC de St PRIEST** : une installation pour le 01/09/2022 est envisagée au CFP de BRON ( confirmation mi-février par la direction ) afin d'accueillir dans un premier temps les trésoreries fermées de St Symphorien d'Ozon et Meyzieu et dans un second temps Villeurbanne. Cette décision est contraire à toutes les affirmations de la DRFiP (y compris récemment en CTL) qui réaffirmait périodiquement depuis deux et demi sa décision de maintenir le nouveau service à St Priest !

**BRON:**Le mobilier (bureaux réglables en hauteur) est temporairement stocké sur le site pour un redéploiement futur. Une non-réponse qui laisse un flou total quant à la destination de ces meubles.

**Sur tous les sujets immobiliers, c'est une véritable révolution silencieuse qui se prépare et qui accompagne la destruction de notre administration.**

**SIE antenne de Valence** : Une certaine contradiction de la Direction qui précise que « ce ne sont pas des missions des SIE qui vont être transférées », et que l'antenne de Valence est un soutien aux SIE lyonnais . Elle précise toutefois que « le choix des missions transférées n'est pas encore pas encore défini » Comprenez qui pourra...

On supprime les emplois mais on ne sait toujours pas quelles missions seront sacrifiées. ( Hypothèses des Avisirs et du contentieux CFE ).

**Action économique :**

Le montant du Fonds de solidarité (FDS) versé dans le seul Rhône est de près d'1,2 milliard d'euros !

Concernant les aides payées au niveau national (prêts ou avances remboursables sur le Codefi ) sur 95 dossiers reçus 33 ont obtenus une aide financière. La direction n'a pas véritablement répondu à notre question : combien coûtent globalement les aides aux entreprises, Covid ou hors covid. Le seul FDS du Rhône suffit à financer 0,6 /0,7% d'augmentation pour tous les fonctionnaires et agents publics de France...

**De façon générale, sur les sujets d'emplois et de structures, le directeur a décliné toute responsabilité et évité toute réponse en renvoyant à l'échelon national.**

Les élus FO-DGFiP en CTL :

Audrey VANKEMMEL (2<sup>e</sup> BDV)

Sylvina RODRIGUES de CASTRO (SIE Berthelot)

Hervé BOTTON (DRFiP Pol. Immobilière)

Jean-Luc PELLETIER (Trésorerie Lyon/Métropole)

Yves RAICHL (DRFiP)